Accès à l'internet: Le Maroc classé 30è à l'échelle mondiale Technologie

Posté par: Visiteur

Publié le : 15-05-2013 23:31:27

Le Maroc est passé, en matière d'accès à l'internet, du 77ème rang mondial l'année dernière au 30ème actuellement, a indiqué, mardi à Rabat, Mustapha El Khalfi.

En réponse à une question du groupe istiqlalien à la Chambre des conseillers sur " la presse électronique", le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, a fait savoir que quelque 12. 600.000 personnes ont accès à l'internet alors que le nombre des abonnés s'est élevé à 4 millions, et que 39% des ménages disposent d'une connexion internet.

Cette progression est due notamment à la contribution de Maroc Telecom qui est le premier fournisseur d'accès tant aussi bien pour l'internet 3G que pour l'ADSL.

Par ailleurs, El Khalfi a relevé que le gouvernement déploie d'énormes efforts en la matière, rappelant, à cet effet, l'organisation de la première rencontre nationale à laquelle ont participé quelque 250 responsables de sites électroniques nationaux, faisant état de 500 sites d'information couvrant 70 villes.

Toutefois, a-t-il fait observer, ce domaine souffrait d'un manque d'un cadre juridique, ce qui a nécessité l'élaboration de la circulaire du 9 avril 2013 destinée aux ministères publics et aux procureurs du Roi des tribunaux de première instance, en vertu de laquelle, les dispositions relatives à la presse écrite seront appliquées à la presse électronique.

Il a, de même, évoqué le problème de subvention et celui lié à la vie privée des gens, à la protection des jeunes et à la propriété intellectuelle, rappelant, à cet égard, l'adoption par le gouvernement de la Convention de Budapest sur la cybercriminalité.

Le projet du Livre blanc sur la presse électronique constitue un cadre régissant la politique du ministère en la matière et que le Code de la presse et de l'édition contient tout un chapitre consacré à la presse électronique basé sur les principes de liberté et de responsabilité, a-t-il poursuivi.

El Khalfi a indiqué que le ministère projette de créer un Conseil national de la presse " indépendant et démocratique" qui devrait permettre aux professionnels d'instaurer des règles susceptibles de faire respecter la déontologie du métier.

Menara / avec MAP